

Aristote, un fondateur méconnu

(2^e séance : 26 septembre 2016)

À propos de la théorie aristotélicienne de la connaissance, nous avons commencé par constater la nature symbolique du langage, et ensuite la division principale des mots en « noms » et « verbes », correspondant non pas à des classes grammaticales mais aux fonctions logiques de sujet et de prédicat.

La vérité est propositionnelle

Poursuivant l'analyse de la proposition, Aristote en vient à montrer que seule la liaison entre un sujet et un prédicat est susceptible d'être vraie ou fausse, et non les termes simples :

En eux-mêmes, les noms et les verbes ressemblent à la notion sans combinaison ni division, comme « homme » ou « blanc », lorsqu'on n'y ajoute rien, car ce n'est encore ni faux ni vrai. Un signe de ceci est que même le bouc-cerf signifie quelque chose mais n'est pas encore vrai ou faux, si on n'y ajoute pas le fait d'être ou de ne pas être, soit absolument soit temporairement. (*De l'interpr.* 1, 16 a13-18).

Le bouc-cerf, animal imaginaire de l'art pictural du Moyen-Orient, est un exemple récurrent chez Aristote pour illustrer le statut des fictions, qui sont à la fois des étants (car elles sont bien quelque chose, elles existent en tant que produits imaginaires) et des non-étants (car ce ne sont pas des étants réels, physiques, vivants comme des animaux). Cependant, on ne peut pas dire que les fictions soient fausses, ni qu'elles soient vraies ; seules sont vraies ou fausses les propositions qui affirment ou nient leur existence.

La vérification de la vérité d'une proposition se fait par référence à l'état de chose réel, constaté soit par l'observation immédiate soit par tout autre moyen d'accès à une connaissance. Dans un chapitre célèbre du traité *De l'interprétation*, Aristote affirme que, parmi les propositions futures, seules ont une valeur de vérité celles qui concernent des faits nécessaires ou impossibles, c'est-à-dire des nécessités scientifiques (« le soleil se lèvera demain ») ou des impossibilités scientifiques (dont l'exemple type est la commensurabilité de la diagonale au côté du carré). Toutes les propositions qui concernent des faits contingents sont vraies ou fausses quand elles sont au présent ou au passé, mais ne sont ni l'un ni l'autre quand elles sont au futur. L'exemple qu'il donne est : « Il y aura une bataille navale demain ». Même si une bonne connaissance de la situation politique peut indiquer une probabilité, on n'atteindra jamais la même certitude qu'à propos des régularités physiques ou mathématiques, car il s'agit de décisions humaines et Aristote refuse d'étendre le déterminisme physique aux actions humaines. Ce choix de la liberté de l'action est en partie justifié dans les *Éthiques*, à l'occasion de la réflexion sur la responsabilité de nos actes.

Les deux fonctions du verbe être

Par ailleurs, à propos des prédicats, nous avons vu qu'ils pouvaient apparaître sous la forme d'un verbe conjugué ou du verbe être suivi d'un attribut. Cette particularité du verbe être, d'avoir à la fois une signification propre (l'affirmation d'existence du sujet) et un rôle de liaison entre le sujet et le prédicat, a entraîné de nombreux raisonnements sophistiques par extension de l'emploi copulatif au jugement d'existence. Aristote refuse cette extension en rappelant qu'il est tout à fait contingent que la liaison copulative s'exprime par le verbe être :

Homère est quelque chose, par exemple un poète ; mais est-il aussi ou non ? car c'est par accident que le « est » est attribué à Homère, car c'est parce qu'il est un poète et non par soi que le « est » est attribué à Homère. (*De l'interpr.* 11, 21a25-28).

L'expression « par accident » peut avoir des sens différents selon les contextes, mais ici il est clair qu'elle signifie cette contingence de l'emploi de « est », qui dans ce cas ne possède pas sa signification propre ou « par soi ».

Catégories grammaticales et catégories ontologiques

L'analyse de la proposition passe par une autre distinction, essentielle dans la philosophie aristotélicienne, celle des dix catégories. Pour bien la comprendre, il faut clarifier jusqu'où s'étend la correspondance entre les divisions catégoriales du langage (le sujet et les 9 types de prédicats) et celles des étants (les dix genres dans lesquels on peut ranger toutes les choses qui existent). Dans le traité qui leur est consacré, la liste des dix catégories apparaît sous la forme que présentent les mots dans la phrase (les prédicats sont sous la forme d'adjectifs ou de verbes conjugués) :

Chacune des expressions non composées désigne soit une substance soit une quantité, une qualité, un relatif, un lieu, un temps, une position, une possession, une action ou une passion. Est une substance, pour le dire sommairement, par exemple un homme, un cheval ; une quantité : de deux coudées, de trois coudées ; une qualité : blanc, lettré ; un relatif : double, moitié, plus grand¹ ; un lieu : au Lycée, à l'agora ; un temps : hier, l'an passé ; une position : est couché, est assis ; une possession : est chaussé, est armé ; une action : couper, brûler ; une passion : être coupé, être brûlé. (*Catégories*, 4, 1b25-2a4).

Cependant, on peut aussi considérer ces prédicats comme des étants (car une qualité, une mesure, une action sont des choses qui existent) et analyser d'une autre façon leur rapport à un sujet — non plus selon la grammaire mais selon le statut ontologique, c'est-à-dire la manière dont ils existent.

Parmi les étants, les uns sont dits d'un sujet mais ne sont pas dans un sujet, par exemple « un homme » est dit d'un certain homme mais n'est dans aucun sujet.

L'expression « un certain » signifie le singulier, l'individuel ; au contraire, « un homme » est le terme général qui est dit de chaque individu humain : « Socrate est un homme ». Aristote appelle « substances premières » les substances individuelles et « substances secondes » les générales, c'est-à-dire les noms d'espèces et de genres. La même distinction vaut pour les autres catégories, par exemple : « Cette couleur (individuelle) est du blanc (espèce) ». Lorsque donc le prédicat est de la même catégorie que le sujet et indique son espèce ou son genre, il est « dit du sujet ». Mais lorsque le prédicat est d'une autre catégorie que le sujet et indique un certain attribut que celui-ci possède, alors il est « dans un sujet », comme l'indique la suite du passage :

D'autres sont dans un sujet mais ne sont dits d'aucun sujet — et par « dans un sujet » je veux dire ce qui appartient à quelque chose sans en être une partie et qui ne peut exister à part de ce dans quoi il se trouve : par exemple, une certaine connaissance grammaticale se trouve dans un sujet qui est une âme, mais n'est dite d'aucun sujet, et un certain blanc se trouve dans un sujet qui est un corps — car toute couleur est dans un corps — mais n'est dit d'aucun sujet. D'autres sont à la fois dits d'un sujet et dans un sujet : par exemple, la science est dans un sujet qui est une âme, et elle est dite d'un sujet qui est la grammaire. D'autres enfin ne sont ni dans un sujet ni dits d'un sujet, comme un certain homme ou un certain cheval, car aucun des étants de ce type ne sont ni dans un sujet ni dits d'un sujet — et d'une manière générale les individus et les choses singulières ne sont dits d'aucun sujet mais rien n'empêche que certains soient dans un sujet, car une grammaire singulière est dans un sujet. (*Catégories*, 2, 1a20-b9).

Les deux distinctions, celle qui oppose le singulier et le général, et celle qui oppose les substances et les attributs des substances, sont des distinctions ontologiques, car elles indiquent le statut d'existence des choses dont on parle. Selon la première, l'existence du général dépend de celle des exemplaires particuliers, dont il est la

¹ La catégorie des relatifs est un peu à part, au sens où ses termes appartiennent aussi à une autre catégorie (les exemples ici sont des quantités) mais en y ajoutant la particularité qu'ils n'existent pas sans leur corrélatif (pas de double sans moitié, et réciproquement) et que leur signification est indéterminée tant qu'on ne connaît pas ce corrélatif (« plus grand » que quoi ? etc.).

caractéristique commune. Selon la seconde, l'existence des attributs dépend de celle des substances, c'est-à-dire des corps², car il n'y aurait ni mesures ni qualités ni actions s'il n'y avait pas les corps. Certes, on pourrait objecter que les corps non plus ne peuvent exister sans posséder des mesures et d'autres propriétés diverses. La différence est exposée par Aristote dans la *Physique*, lorsqu'il étudie les conditions de tout changement. Pour qu'un changement ait lieu, il faut un terme de départ et un terme d'arrivée, mais il faut aussi que quelque chose demeure comme support de ces termes. Par exemple, lorsqu'un arbre est transformé en table, le bois demeure comme support des deux formes, celle de départ et celle d'arrivée ; lorsqu'un enfant grandit, il reste le même sujet de ses tailles successives ; lorsqu'un objet se déplace, son trajet s'appuie sur un support qui ne se déplace pas (du moins par rapport à lui). Le support qui demeure (comme l'indique le mot *hupokeimenon* qui signifie « sujet » en grec : *keimenon* veut dire « qui gît » et *hupo* « sous ») est ontologiquement plus fondamental que les différents termes de changement qu'il peut recevoir. Nous verrons bientôt, en abordant la *Physique*, que, parmi les formes modifiables d'un corps, certaines ont un autre type de primauté ontologique parce qu'elles indiquent l'essence du corps.

En attendant, nous pouvons retenir des *Catégories* que le premier sujet ontologique est ce qui est à la fois singulier et substantiel, à savoir les substances premières. On voit donc que la distinction ontologique ne coïncide pas nécessairement avec les fonctions grammaticales, puisqu'on peut prendre pour sujet grammatical et logique un étant de n'importe quelle catégorie, et aussi bien général que singulier, par exemple une action (« Parler est bien, agir est mieux »), une qualité (« Ce jaune te va bien »), etc.

La connaissance scientifique : une méthode empirico-logique

Après cette clarification du langage et de son rapport avec les étants, voyons ce qui caractérise un discours scientifique et quels sont les étants qui se prêtent à un tel discours.

L'objet de la science (*epistêton*) et la science (*epistêmê*) diffèrent de l'objet de l'opinion (*doxaston*) et de l'opinion (*doxa*) par le fait que la science est générale et construite sur des faits nécessaires, or le nécessaire ne peut être autrement. Par ailleurs, il existe des choses vraies et réelles, mais qui peuvent être autrement. Il est donc clair qu'il n'y a pas de science à leur sujet, car des choses qui peuvent être autrement seraient considérées comme ne pouvant être autrement. Maintenant, il n'y en a pas non plus d'intellection (*noûs*) car j'appelle intellection le principe de la science. Et pas davantage de science non démonstrative (*epistêmê anapodeiktos*) c'est-à-dire de saisie de la prémisse non médiée [= qui n'est pas déduite d'une autre]. (*Anal. Sec. I 33, 88b30-37*).

Deux critères principaux de scientificité sont énoncés dans ce passage. D'abord, il n'y a de science que du général, non du particulier : on peut bien connaître un individu ou une chose individuelle, mais ce n'est pas de la science, c'est seulement une accumulation descriptive de traits particuliers potentiellement infinis. Ensuite, la science ne s'applique qu'aux choses nécessaires — et nécessaire a ici le sens de ce qui est forcément, de ce qui ne peut être autrement. Elle n'a pas pour autant l'apanage de la vérité : il y a des vérités dans les faits individuels (par exemple, il est vrai que j'écris ce texte, il est vrai que Socrate a existé) mais ce sont des vérités contingentes. À ce propos, précisons la différence entre « contingent » et « possible » : le possible s'oppose à l'impossible et aussi à l'existant : ce qui est réalisé *était* certes possible mais le possible est ce qui n'est pas réalisé mais pourrait l'être ; le contingent s'oppose au nécessaire et s'applique aussi bien à l'existant qu'au possible, lorsque ce qui est réalisé aurait pu ne pas l'être ou ne pas l'être de cette façon.

Le passage présente également les trois étapes de la construction scientifique, qui correspondent à trois types d'éléments du discours : les notions, les propositions et les raisonnements. Les notions, c'est-à-dire les

² A de rares exceptions près, que nous aurons l'occasion de signaler, les substances sont les corps.

significations des mots (ici, des termes scientifiques, mais on pourra étendre aussi ce procédé à tous les mots), sont pensées par un acte qui saisit instantanément et de manière synthétique l'essentiel de ce que désigne le mot ; ainsi, quand on parle ou quand on lit, on n'a pas besoin de réfléchir à la signification de chaque mot ni d'énoncer sa définition pour comprendre instantanément ce qui est désigné. C'est ce qu'Aristote appelle le *noûs* (apparenté au verbe *noein*, qui signifie « penser » dans tous les sens du terme, et au nom *noêsis*, qui désigne l'acte de penser au sens large également). Il est dit le « principe » de la science car il en est la condition première : sans ces premiers éléments, rien d'autre ne peut être construit. Le terme « principe » (en grec *archè*), que l'on rencontre très fréquemment chez Aristote, signifie à la fois le commencement et la condition sans laquelle une chose ne peut exister ou se passer. Il faut remarquer cependant que l'ordre de la recherche ne correspond pas toujours à l'ordre logique de l'édifice scientifique, ce qu'Aristote exprime (notamment au début de la *Physique*) par l'observation qu'il faut partir du plus connu *pour nous* pour aller vers le plus connu *en soi* : le plus connu en soi est le plus principiel, ce sur quoi repose véritablement l'édifice, mais les principes sont souvent atteints à la fin d'une recherche, en partant de la diversité des phénomènes dont ils sont les conditions de possibilité.

Une deuxième étape de la science consiste à relier les notions entre elles dans des propositions, et ce par un autre type de pensée, la *dianoia* (mot composé du thème de la pensée et du préfixe *dia-*, qui signifie « à travers », « tout au long », exprimant le déploiement et l'articulation des éléments). Les propositions premières de toute science, qui constituent les prémisses non médiées des démonstrations, c'est-à-dire non obtenues elles-mêmes par une démonstration, sont de deux types : les définitions des objets de chaque science et les jugements d'existence de ces objets. Elles doivent être obtenues par d'autres méthodes que la démonstration et constituent donc la partie non démonstrative de la science. Leur importance décisive est exprimée ainsi :

Il est nécessaire que la science démonstrative parte de choses vraies, premières, non médiées, plus connues, antérieures et causes de la conclusion. (*Anal. Sec.*, I 2, 71b20-22).

En général, le jugement d'existence précède la recherche de l'essence ; mais pour certaines choses dont on doute de l'existence, les deux recherches doivent être menées de pair, par exemple lorsqu'on cherche ce qu'est le vide ou l'infini (exemples tirés également de la *Physique*) ; en effet, selon la définition qu'on donnera de l'infini, on pourra décider s'il existe ou pas.

Les méthodes d'acquisition des jugements d'existence sont, d'une part, l'observation et, d'autre part, la déduction logique de ce qui n'est pas directement observable mais est nécessaire pour expliquer les phénomènes observés. Les méthodes d'acquisition des définitions sont la division à partir du genre jusqu'à obtenir la différence spécifique (méthode élaborée par Platon dans le *Sophiste*, et qu'Aristote accompagne de nouvelles exigences), et la définition par la démonstration de la cause (celle-ci est valable surtout pour les événements qui arrivent à des corps plutôt que pour les corps eux-mêmes, par exemple : l'éclipse est la privation de la lumière sur la Lune par interposition de la Terre entre la Lune et le Soleil).

La connaissance par la cause est d'ailleurs, plus généralement, un troisième critère essentiel de la science ; au début de la *Métaphysique*, Aristote fait la distinction, en prenant l'exemple de la médecine, entre l'expérience, qui permet de constater qu'un remède est efficace pour tels symptômes chez tel type d'individus, et la connaissance scientifique qui a découvert *pourquoi* ce remède est efficace, c'est-à-dire comment et sur quoi il agit. Dans les *Analytiques* aussi, il affirme ce critère général :

Nous estimons connaître chaque chose scientifiquement, et non à la manière sophistique par accident, lorsque nous estimons savoir la cause par laquelle la chose est ainsi, savoir que c'est là sa cause et qu'elle ne peut être autrement. (*Anal. Sec.*, I 2, 71b11-12).

La découverte de la cause permet de passer d'un nombre fini d'observations du même phénomène à l'affirmation de son existence générale et nécessaire (sauf bien sûr exceptions ou accidents toujours possibles

dans le domaine naturel) ; c'est un complément indispensable de la méthode inductive, qui consiste à tirer une règle générale d'une multitude de cas particuliers : on ne pourra jamais épuiser tous les cas observables, de sorte que la garantie qu'il en sera toujours de même doit s'appuyer sur une raison, à savoir la cause du phénomène. C'est pour cette alliance de l'observation et de la raison qu'Aristote est considéré comme un empiriste certes, mais pas seulement empiriste — disons un « empirico-logiciste ».

Enfin, une troisième méthode d'acquisition des définitions, et plus généralement de tous les principes, est la méthode dialectique, qui n'est pas réservée au domaine des opinions mais peut être appliquée également au domaine scientifique, comme Aristote l'affirme dans les *Topiques* :

Les principes sont premiers par rapport à tout le reste, et il est nécessaire, pour les exposer complètement, de partir des opinions admises sur chaque sujet. C'est là le propre de la dialectique, ou du moins le plus spécifique à elle, car sa fonction examinatrice ouvre la voie vers les principes de toutes les disciplines.
(*Topiques* I 2, 101a39-b4)

C'est seulement la fonction examinatrice de la dialectique qui est utilisable en science, c'est-à-dire celle qui n'affirme rien mais soumet à l'épreuve les opinions, en l'occurrence les thèses scientifiques en présence, pour vérifier laquelle résiste à l'examen empirique et logique. Pour définir quelle hypothèse est vraie et pas seulement la plus probable, il faut en outre qu'on ajoute aux thèses exprimées toutes celles qui seraient également possibles, de telle sorte que, lorsqu'une seule résistera aux objections, on saura qu'elle est nécessairement vraie. On trouve un exemple très clair de cette méthode, au premier livre de la *Physique*, à propos du nombre de principes qu'il est nécessaire de poser pour expliquer le devenir naturel. Pour atteindre l'exhaustivité dans les réponses possibles, Aristote construit une réfutation par éliminations successives : les principes sont en nombre fini ou infini ; infini (comme chez les Atomistes ou Anaxagore), c'est impossible pour diverses raisons, donc ils sont en nombre fini ; le fini peut-être un ou plusieurs, or un (comme chez Parménide) c'est impossible, donc ils sont plusieurs ; quel est le minimum nécessaire parmi les propositions qui ont été faites (2, 3 ou 4) ? En examinant les raisons sur lesquelles peuvent s'appuyer les thèses des prédécesseurs, on arrivera à déterminer ce qui est effectivement indispensable et ce qui ne l'est pas, et c'est ainsi qu'Aristote parvient à sa première théorie des principes de la nature, qui doivent être trois : matière, forme et privation, auxquels il ajoutera bientôt un quatrième : la cause motrice. Nous y reviendrons en abordant le chapitre de la physique, dès la semaine prochaine.